

## CONTRAT DE SOINS

Ce document n'est en aucun cas un préalable obligatoire aux soins, mais seulement un support pour confirmer le consentement éclairé du client, si cela s'avère nécessaire.

### **Animal**

- nom:
- espèce:
- sexe:
- race:
- N° d'identification:
- âge:

### **Propriétaire (ou son représentant) :**

**Adresse:**

**Numéro de téléphone:**

Je, susnommé, prie les vétérinaires du centre Scan Vet Loire d'effectuer pour cet animal:

- une anesthésie générale
  - l'acquisition d'images par un examen tomodensitométrique (scanner) de la région
- suivante :

Je m'engage à porter à la connaissance des vétérinaires du centre Scan Vet Loire toute information nécessaire à la bonne réalisation d'un acte anesthésique vétérinaire (notamment tout bilan hématobiochimique préalablement réalisé par le vétérinaire référent ou toute pathologie connue susceptible d'influencer le protocole anesthésique)

J'autorise l'équipe soignante à réaliser, si besoin, le bilan pré anesthésique si celui-ci est absent

Merci de rayer la mention inutile ci dessous :

J'autorise l'équipe soignante à mettre en œuvre les moyens qu'elle estime appropriés en cas d'accident anesthésique

**ou**

Je demande à ce que l'équipe soignante se conforme strictement aux dispositions ci-dessus définies et à être contacté s'il s'avère nécessaire de les modifier (en assumant alors pleinement les conséquences du délai éventuel)

Les honoraires résultent de l'addition des prix de l'anesthésie, de l'acquisition des images, de l'interprétation des images acquises et de la restitution sous forme d'un compte rendu de celle ci.

Le compte rendu sera envoyé au vétérinaire référent par mail dans un délai maximum de 72 heures.

Scan Vet Loire est une structure fonctionnant uniquement en référé et, à ce titre, n'a pas vocation à assurer la permanence et continuité de soins des animaux qui lui sont confiés.

Le vétérinaire référent reste le praticien tenu à assurer cette permanence et continuité de soins

**La totalité des honoraires devra être acquittée lors de la sortie du patient. Elle reste due quelque soit l'issue des soins.**

**Tous les frais de recouvrement suscités par un règlement non effectué au comptant sont à la charge du client et seront facturables.**

Je reconnais avoir été parfaitement informé par le vétérinaire référent ou référé et avoir compris ses explications.

Je reconnais avoir pris connaissance des risques liés à la tranquillisation ou l'anesthésie de mon animal (cf. document annexe relatif à l'anesthésie), à la nature de l'affection, à la nature des actes médicaux et chirurgicaux entrepris, à l'état connu ainsi qu'aux

éventuelles atteintes inapparentes de la santé de mon animal, notamment risques d'insuccès, de récurrence, de complications, de séquelles voire d'issue fatale, et demande qu'il soit soigné en toute connaissance de cause.

Date prévue de l'examen:

Type d'examen proposé:

Fait en double exemplaire le ..... à .....

Signature du clinicien:

Signature du client portant  
la mention "Lu et approuvé":

## FICHE D'INFORMATION SUR L'ANESTHESIE

Outre les interventions chirurgicales, de nombreuses procédures en médecine vétérinaire nécessitent une tranquilisation ou une anesthésie générale, soit parce qu'une immobilité parfaite est nécessaire pendant un temps donné soit parce que la procédure ne serait pas tolérée par l'animal s'il était dans un état de vigilance normal.

Divers moyens sont mis en oeuvre pour limiter les souffrances de votre animal. L'administration de médicaments antalgiques s'avère suffisante dans la majorité des cas, mais dans certaines situations une anesthésie loco-régionale peut être indiquée.

Avant toute anesthésie il est important que votre chien ou votre chat ait été mis à jeun car en cas de vomissement lors d'une anesthésie générale ou une tranquilisation il risque de contracter une pneumonie sévère qui peut être mortelle. En pratique l'accès à la nourriture doit être interdit au minimum 6 heures avant l'anesthésie (sauf cas particulier qui vous est alors précisé). Il n'est généralement pas nécessaire de restreindre l'accès à l'eau (bien que d'autres boissons comme le lait soient interdites). Pour les nouveaux animaux de compagnie, une mise à la diète n'est habituellement pas nécessaire.

Le choix du type d'anesthésie sera déterminé en fonction de l'acte prévu, de l'état de santé de votre animal et du résultat des examens complémentaires éventuellement prescrits. Pour la sécurité de votre animal, un certain nombre d'examen complémentaires peuvent être prescrits. Ces examens complémentaires n'ont cependant pas de caractère obligatoire et sont indiqués en fonction des anomalies mises en évidence lors de l'examen clinique.

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Ce risque est à relier à l'état de santé de votre

animal ainsi qu'à la procédure médicale ou chirurgicale pour laquelle il est anesthésié. Certains animaux extrêmement stressés ou très agressifs présentent d'emblée un risque anesthésique augmenté. La conformation de certaines races augmente leur risque anesthésique (par exemple les chiens et chats dits "brachycéphales").

Lors d'anesthésie générale et/ou de tranquilisation, des complications imprévisibles mettant en jeu la vie de l'animal, comme un arrêt cardiaque ou une allergie grave, peuvent survenir dans des cas rares et ce sans qu'aucune faute ne puisse être imputée au praticien et personnel soignant.

Votre animal peut présenter des zones tondues, notamment sur les membres: cette tonte permet de mettre en évidence une veine où est placé un cathéter ou une région où est injecté un anesthésique local. Un tube peut avoir été introduit dans sa trachée pour faciliter sa respiration et administrer des vapeurs anesthésiques : ceci peut engendrer une toux temporaire jusqu'à quelques jours après l'anesthésie.

Si votre animal vous est rendu le jour même de son anesthésie, il est conseillé de la laisser au repos et de lui donner le soir un repas allégé par rapport à d'habitude.